



BULLETIN MUNICIPAL 2015

HOHATZENHEIM

Décembre 2015 • N° 31

*Le Maire, l'Adjoint,
les Conseillers Municipaux
et le Personnel Communal,*
vous présentent
leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2016





■ Mairie de Hohatzenheim

Tél. : 03 88 51 28 30

E-mail : mairie.hohatzenheim@payszorn.com

Site internet : <http://hohatzenheim.payszorn.com>

Horaires d'ouverture

Lundi de 16 à 18h

Jean-Marie CRIQUI, Maire

Tél. : 03 88 51 20 17 • 06 16 67 53 44

E-mail : jmcriqui@criqui.org

Jean-Louis JOST, 1^{er} Adjoint

Tél. : 06 62 13 27 19

■ Communauté de communes du pays de la Zorn

12 Avenue du Général de Gaulle

67270 HOCHFELDEN

Tél. : 03 88 91 96 58

Site internet : www.payszorn.com

■ RPI Hohatzenheim - Mittelhausen

École de Hohatzenheim : 03 88 51 46 97

Email : ce.0671101h@ac-strasbourg.fr

École de Mittelhausen : 03 88 51 43 84



**Le 31^e bulletin d'information
des administrés
se présente à tous les habitants
et espère trouver un bon accueil.**

Sommaire

p. 3	Le mot du Maire
p. 4 à 6	Délibérations
p. 6	Communiqué de la Municipalité
p. 8-9	Notre-Dame de Hohatzenheim
p. 10 à 18	Vie associative
p. 19	Carnet de famille
p. 20-21	Vie scolaire
p. 7, 22, 23	Infos pratiques
p. 24	Pêle-Mêle



Responsable de la publication : Jean-Marie Criqui
Réalisation et impression : Groupe Valblor

*Sincères remerciements à toutes les personnes qui ont
contribué à la conception, à la rédaction, à l'illustration
du présent bulletin.*

2015 ne sera pas une année trop difficile à mettre derrière nous. Elle a été le théâtre d'événements tragiques qui ont laissé en nous des traces indélébiles : les attentats perpétrés sur le territoire français au mois de janvier et de novembre ont profondément marqué nos esprits et rien ne peut plus être comme avant. Nous avons célébré plus tôt cette année les 70 ans de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, en organisant une exposition le 8 mai à la salle des Fêtes de Hohatzenheim sur les Malgré-elles et Malgré-nous. Ces commémorations ont notamment pour objet de nous faire réfléchir et de nous dire « plus jamais cela ! ». Et voilà que nous vivons, en France, de véritables scènes de guerre. Nous nous devons de montrer une France Forte et Unie face à ces violences. Nous sommes un pays libre et bien décidé à le rester.

Heureusement, 2015 a également connu des faits plus réjouissants au niveau local, comme les jeux inter-villages de l'AIPZ (Association Intercommunale du Pays de la Zorn) qui opposa 19 villages. Notre équipe, sous la direction de Francis Risch, a remporté la victoire devant l'équipe de Bossendorf tenante du titre. Après deux années consécutives sur la 2^e marche du podium, nous avons brillamment réussi à atteindre la première place. Il va maintenant falloir relever 2 défis : défendre notre titre mais aussi organiser la partie conviviale des jeux qui se dérouleront le 26 juin 2016 à Hohatzenheim, derrière le parc du Pèlerinage. Je félicite l'équipe et son coach pour les brillants résultats et les encourage pour les jeux de 2016. J'en profite dès à présent pour lancer

un appel aux bénévoles pour nous aider à relever ces deux challenges !

2015 marquera également la Région Alsace qui suite aux élections des 6 et 13 décembre se voit engloutie dans une trop vaste région. Pourrons-nous garder notre culture et droit local ? L'avenir nous le dira.

Sur un autre plan, Hohatzenheim et ses 3 villages voisins, vivent actuellement une nouvelle page de leur Histoire, avec la création de la Commune Nouvelle « **Wingersheim-les-Quatre-Bans** ». Courant février un bulletin spécial « **Commune Nouvelle** » sera distribué pour vous expliquer les raisons de sa création et son fonctionnement ». Même si administrativement le nom disparaît, nous continuerons bien évidemment à habiter Hohatzenheim, et devons, comme Wingersheim, Mittelhausen et Gingsheim, défendre nos spécificités et nos particularités. Les Histoires de nos villages sont les fondations de la Commune Nouvelle. Avec ce regroupement, nous assurons notre avenir, à nous de le bâtir.

En cette fin d'année, je remercie toutes celles et ceux qui s'impliquent, bénévoles du monde associatif, élus et personnel communal, pour leurs engagements de tous les instants.

Au nom du conseil municipal, de mon adjoint, du personnel communal et en mon nom, je vous présente nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour l'année 2016.

Votre Maire,
Jean-Marie Criqui

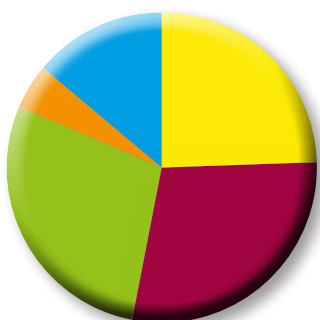


2016

Fonctionnement 2014

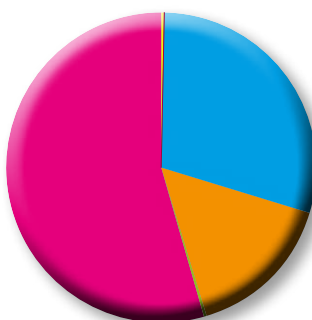
Dépenses : 112 746 €

■ Charges à caractère général	27 809
■ Personnel	32 272
■ Gestion courante	31 793
■ Charges financières & exceptionnelles	5 525
■ Atténuation de produits (FNGIR)	15 347



Recettes : 324 355 €

■ Produits domaniaux	1 534
■ Atténuations de charges	235
■ Contributions directes	94 839
■ Dotations	50 404
■ Autres recettes	800
■ Résultat de fonctionnement reporté	176 543



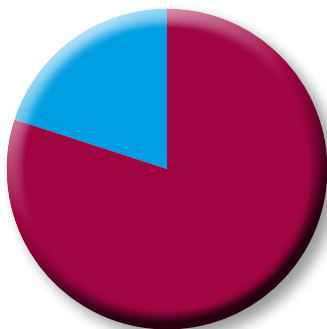
Résultat de clôture de la section de fonctionnement

Dépenses	112 746 €
Recettes	324 355 €
Excédent	211 609 €

Investissement 2014

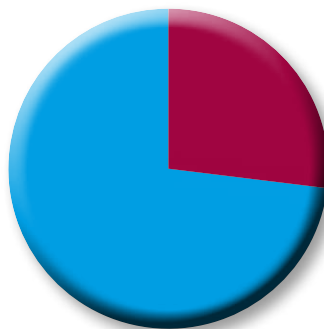
Dépenses : 19 865 €

■ EMPRUNTS : remboursement capital	15 946
■ Travaux de bâtiment et acquisition matériel :	3 919



Recettes : 35 198 €

■ TVA, TLE, divers	9 488
■ Excédents d'investissement	25 710



Résultat de clôture de la section d'investissement

Dépenses	19 865 €
Recettes	35 198 €
Excédent	15 333 €

Balance générale 2014

Total des dépenses	132 611 €
Total des recettes	359 553 €
Excédent global des comptes au 31/12/2014	226 942 €

L'intégralité des délibérations est consultable sur notre site internet, rubrique « les élus »

SÉANCE DU 30 MARS 2015

1. Location de la chasse et agrément des 5 permissionnaires :

Le Conseil Municipal,

- décide pour le lot unique faisant l'objet d'un appel d'offres, d'agréer la candidature de M. SAULET-MOES Jean-Pierre,

- rappelle que les frais d'insertion et administratif seront facturés à M. SAULET-MOES Jean-Pierre en vertu de la délibération du 20/10/2014, d'un montant de 433,90€ TTC,

- autorise le Maire à signer le contrat de location de la chasse communale avec un loyer annuel de 300€ pour une durée de 9 ans,

- décide d'agréer les 5 permissionnaires :

- M. MARRE Lionel, 100 rue du Gall de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM

- M. MARRE Michel, 100 rue du Gal de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM

- M. POGGIATO Fabien, 5 rue des Vignes, 67340 OFFWILER

- M. MULLER Cédric, 10 de la Poudrière, 67120 MOLSHEIM

- M. LERCH David, 12 rue Saint Blaise, 67270 MUTZENHOUSE

2. Ecole: subvention de 200€ en vue de financer les frais de transport pour la sortie au Château du Haut-Koenigsbourg.

3. Accord sur le principe d'une adhésion à la future Agence Technique d'Ingénierie Publique en tant que membre fondateur.

4. Désignation d'un signataire parmi les membres du conseil relatif à la déclaration préalable déposée par M. CRIQUI.

5. CCPZ: Transfert de la compétence « étude, élaboration, approbation, révision et suivi d'un plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ».

6. Renouvellement du contrat groupe d'assurance des Risques Statutaires du Centre de Gestion.

7. Désignation de 5 membres pour le renouvellement du bureau de l'association foncière :

Membres titulaires: MOEBS Jean-Paul, MULLER Maurice, RISCH Francis

Membres suppléants: REEB Jacky, SCHNEIDER Lucien

8. Rapport annuel du service de l'assainissement 2013.

9. Approbation du compte administratif 2014

Section de fonctionnement :

Dépenses 112 745,69€

Recettes 324 355,48€

Excédent de fonctionnement 211 609,79€

Section d'investissement :

Dépenses 19 865,36€

Recettes 35 198,54€

Excédent d'investissement 15 333,18€

Excédent global de clôture 226 942,97€

2. Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit:

211 609,79€ au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté)

10. Approbation du compte de gestion 2014

11. Approbation du budget primitif 2015

Section de fonctionnement :

Dépenses 341 574€

Recettes 341 574€

Section d'investissement :

Dépenses 249 280€

Recettes 249 280€

12. Vote des taux d'imposition 2015

Désignation des taxes	Taux votés
Taxe d'habitation	14,07 %
Foncier bâti	13,64 %
Foncier non bâti	45,84 %
Taxe professionnelle	15,67 %

13. Fixation des subventions aux associations

- 80€: Chorale et Vita Gym,

- 50€: Fondation du Patrimoine de Strasbourg

- 147€: CCAS de Hohatzenheim.

SÉANCE DU 18 MAI 2015

1. Adhésion à la future Agence Technique d'Ingénierie Publique en tant que membre fondateur – approbation des statuts, demande de création de l'ATIP à M. le Préfet, désignation des électeurs.

2. Projet de création de Commune Nouvelle – délibération de principe.

SÉANCE DU 29 JUIN 2015

1. Décisions modificatives en raison de l'absence de crédits au compte 10223 « Taxe Locale d'Equipement ».

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2015

1. Contrats d'Assurance des Risques Statutaires.

2. Rapport annuel 2014 sur la qualité et le prix du service public d'eau potable.

3. Adoption de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmé).

4. Création d'une Commune Nouvelle – approbation de l'avant-projet.

5. Création d'une Commune Nouvelle – instauration de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE) taux: 4 %.

6. Création d'une Commune Nouvelle – instauration de la Taxe d'Aménagement: 5%.

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

1. CCPZ: Avis sur le projet de schéma de mutualisation des services.
2. Avis sur le projet préfectoral du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Bas-Rhin 2015.
3. Rapport annuel 2014 sur la qualité et le prix du service public d'assainissement.
4. Petite-Rue: Travaux de génie civile et d'éclairage public pour 4 118,40 € TTC.

SEANCE DU 5 DÉCEMBRE 2015

1. CCPZ: Prise de compétence Prévention contre les inondations.
2. CCPZ: Adhésion de la CCPZ au SDEA suite au transfert complet de la compétence « Grand Cycle de l'Eau ».
3. Approbation du projet de la « Charte de la Commune Nouvelle ».
4. Projet de création d'une Commune Nouvelle.
5. Suppression du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 1^{er} janvier 2016.
6. ATIP - Approbation des conventions relatives aux missions retenues (Instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme).

INTERCOMMUNALITE

Notre Carte Communale sera remplacée par le «Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)»

L'aménagement d'un territoire, d'une Commune, se traduit par un document d'urbanisme élaboré par les élus avec l'appui et sous le contrôle des services de l'Etat. Face aux différentes situations que nous rencontrons dans les Communes (Plan Local d'Urbanisme, Plan d'Occupation des Sols, Carte Communale, Règlement National d'Urbanisme), il est nécessaire de répondre aux directives nationales et plus particulièrement dans le domaine environnemental.

Aussi, pour définir une politique cohérente entre Communes dans les domaines suivants: habitat et cadre de vie - agriculture - économie - équipements public ou d'intérêt public environnement - Infrastructures de transport et de mobilité - risque naturel et technologique; une large majorité de Conseil Municipal a souhaité qu'un «Plan Local d'Urbanisme» soit établi sur leur Commune d'une part et que la Communauté de Communes du Pays de la Zorn prenne la maîtrise d'ouvrage, pour placer ce PLU sous le régime « intercommunal ».

La Communauté de Communes a donc pris cette compétence suite à un arrêté préfectoral du 20 juillet 2015.

L'élaboration d'un PLUi est donc en marche.

Plusieurs réunions ont été tenues entre élus, pour définir les objectifs et les modalités de concertation sur le dossier. Ces orientations et ces dispositions se sont concrétisées par la PRESCRIPTION d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal par délibération du Conseil Communautaire en date du 5/12/2015.

En conséquence, dès le 1^{er} trimestre 2016, un appel à candidature sera lancé pour choisir un bureau d'étude qui, avant toute sectorisation ou définition de zonage, sera chargé de proposer aux élus un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Devant la complexité de la procédure et afin de s'assurer une certaine assise juridique, la Communauté de Communes se fera accompagner par la « Nouvelle Agence Territoriale d'Ingénierie Publique » (ATIP) du département.

Enfin, l'information au public sera régulière aux différentes étapes et une adresse mail

« plui@payszorn.com »

y est spécialement dédiée.

ORDURES MENAGERES

TARIFICATION INCITATIVE : pas d'augmentation en 2016

La Collecte en porte à porte

La tarification de la Redevance Incitative a débuté le 1^{er} janvier 2012. Grâce à votre participation à la réduction des déchets ménagers collectés en porte à porte et à la valorisation lors du tri, la Communauté de Communes a pu maîtriser le coût de gestion des déchets du territoire. Dès lors, les tarifs de la redevance incitative, qui n'ont pas augmenté depuis 2012, seront reconduits en 2016.

Si la quantité des déchets ménagers collectés s'est stabilisée depuis la mise en place de la Redevance Incitative, la qualité du tri sélectif tend à se dégrader.

En effet, les dernières analyses du contenu des bacs de tri sélectif font apparaître des erreurs mais également des incivilités.

Pour rappel voici les déchets qui sont collectés dans le bac de tri :

✓ Les bouteilles en plastique vides	✓ Les papiers/journaux
✓ Les briques alimentaires vides	✓ Les petits cartons non souillés
✓ Les emballages métalliques vides	✓ Les aérosols vides

En cas de doute, jetez vos déchets dans la poubelle «des Ordures Ménagères» car les refus de tri coûtent cher à la collectivité.

En Déchèterie

La redevance Incitative en déchèterie s'appuie sur l'utilisation réelle du service par l'utilisateur. Chacun est ainsi incité à diminuer sa quantité de déchets.

2015 a été une année test pour nos déchèteries et a permis de mieux comprendre les habitudes de fréquentation de la population de notre territoire en matière de déchèterie, ainsi que ses besoins et ses attentes.

D'après nos statistiques, en 2015, environ 98 % des usagers se sont rendus en déchèterie moins de 16 fois.

Pour poursuivre notre politique environnementale, redonner aux déchèteries leur vocation occasionnelle, permettre de rationaliser les déplacements et contribuer au respect de l'environnement, la redevance incitative comprendra **16 passages avec un volume maximum de 2m³/passage pour toute l'année 2016.**

A partir du 17^e passage, un forfait de **5€ par entrée** sera appliqué. Ce tarif prend en compte les coûts de fonctionnements, les coûts d'enlèvement et de traitements des différents déchets pris en charge dans les bennes.

Ces passages supplémentaires seront inclus dans votre facture du 2^e semestre.

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn organisera une **campagne gratuite de collecte des Déchets Dangereux pour les Ménages (pour les particuliers uniquement)** sur la déchetterie professionnelle de la société EDIB. La date de collecte vous sera communiquée ultérieurement.

ENVIRONNEMENT

DECHETTERIES >>>> Je Badge

Horaires d'ouverture des déchetteries

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bossendorf	Fermée	15h-18h45	Fermée	15h-18h45	Fermée	9h-11h45 14h-17h45
Mutzenhouse	15h-18h45	Fermée	15h-18h45	Fermée	Fermée	9h-11h45 14h-17h45

Les déchetteries sont fermées les vendredis, dimanches et jours fériés

Pour toutes questions ou problème concernant les ordures ménagères ou les déchetteries, merci de vous adresser à :

Communauté de Communes du Pays de la Zorn • 43 Rte de Strasbourg • 67270 Hochfelden.

Téléphone: 03 88 91 96 58

Au chevet de la planète terre

Au début du mois de décembre, à Paris, eut lieu la COP 21 qui appelait 195 Etats à lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, liées à l'activité humaine et jugées responsables du réchauffement climatique.

Le bulletin Municipal de Hohatzenheim voudrait faire écho à l'objectif du COP 21, en se référant à la dernière encyclique du Pape François: «Laudato Si».

Un appel à toute l'Humanité

Puisse la planète Terre prendre conscience «de l'urgence» de la tâche! Le respect de la création pour le bien de toutes les nations, s'impose. Les chrétiens sont invités fraternellement par le Pape François à tout mettre en œuvre pour «sauver la Maison commune» qui est abimée, menacée dans son équilibre «écologique». Que les hommes de bonne volonté s'interrogent sur quel genre de monde ils souhaitent laisser la planète Terre à ceux qui leur succèdent, aux enfants qui grandissent.

L'encyclique «Laudato Si»

Pour cela, le Pape propose des orientations précises dans sa dernière encyclique «Laudato Si». Le titre se réfère au «Cantique des Créatures» de Saint François d'Assise. Huit fois le Poverello fait monter vers Dieu une vibrante louange. «Loué sois-Tu, mon Seigneur, pour notre sœur notre mère terre qui nous soutient et nous nourrit, et produit la diversité des fruits, et les fleurs diaprées et les herbes».

Et le pape ajoute aussi-tôt: « Cette sœur crie en raison des dégâts que nous lui causons, par l'utilisation irresponsable et par l'abus des biens que Dieu a déposés en elle ».

Un cri d'alarme

Pour l'aider dans la rédaction de «Laudato Si», le Pape a fait appel à de nombreux experts et scientifiques qui, après de minutieuses observations, ont lancé un cri d'alarme.

«Si la planète, avertissent-ils, ne réduit pas ses émissions de dioxyde de carbone, la fréquence des typhons dévastateurs et des inondations pourrait être multipliée par deux dans les vingt prochaines années. Aussi les experts appellent-ils toutes les nations à prendre leur responsabilité. Car le réchauffement peut être limité à deux degrés, si la majorité des pays, à la conférence de Paris, tiennent et poursuivent après 2030 leurs engagements de réduction des gaz à effet de serre. Si non, disent-ils, l'on va vers la catastrophe.

Vers une catastrophe ?

Si non, poursuivent les experts, et le Pape en est conscient: « Sans décision d'ici dix à quinze ans, la terre connaîtra probablement un accroissement de plus de

4 DEGRÉS de la température globale ». L'on s'orientera inexorablement vers des situations catastrophiques.

Alors, que nous reste-t-il à faire? Nous donnons la parole au Pape.

Propositions de sagesse de «Laudato Si»

Le document pontifical se présente en une longue réflexion, monnayée en six chapitres, souvent d'une grande densité. Voici un bref aperçu.

Chapitre 1: Ce qui se passe dans la «Maison commune» de l'humanité

Se référant aux données scientifiques, en matière d'environnement, le Pape invite les hommes à écouter le «cri de souffrance» de la Terre.

«Le changement climatique est un problème grave aux grandes répercussions environnementales, sociales, économiques, distributives ainsi que politiques. Ce changement constitue l'un des principaux défis actuels de l'humanité»

«Le manque de réactions face à ces drames, de nos frères et sœurs, est un signe de la perte du sens de nos responsabilités à l'égard de nos semblables, sur lequel se fonde toute société civile».

Chapitre II: L'Évangile de la création

En se référant à la Révélation biblique, le Pape souligne que tout être humain vit dans son rapport avec la Création, don de Dieu aux hommes.

«Les récits bibliques de la Création suggèrent que l'existence humaine repose sur trois relations fondamentales, intimement liées: la relation avec Dieu, avec le prochain, et avec la terre. Selon la Bible, ces trois relations vitales ont été rompues, non seulement dans le monde physique, mais aussi à l'intérieur de nous. Cette rupture est le péché».

«Ainsi, toute cruauté sur une quelconque créature est contraire à la dignité humaine. Créés par le même Père, nous et tous les êtres de l'univers, sommes unis par des liens invisibles. Nous formons ainsi une sorte de famille universelle qui nous pousse à un respect sacré.»

Chapitre III: La racine humaine de la crise écologique

L'encyclique montre les causes lointaines et profondes du changement climatique, suscitant la crise écologique actuelle.

« L'humanité est héritière de deux siècles d'énormes vagues de changement : la machine à vapeur, le chemin de fer, le télégraphe, l'électricité, l'automobile, l'avion, les industries chimiques, la médecine moderne, l'informatique, et plus récemment, la révolution digitale, la robotique, les biotechnologies et les nanotechnologies. Il est juste de se réjouir face à ses progrès. Mais tout doit être mesuré et utilisé pour le bien de tous les humains. Sans exclusive ».

Chapitre IV : Une écologie intégrale

Il y a un lien nécessaire entre les questions climatiques et les situations humaines et sociales. Le Pape insiste longuement.

« L'analyse des problèmes environnementaux est inséparable de l'analyse des contextes humains, familiaux, de travail, urbains, et de la relation de chaque personne avec elle-même. Il n'y a pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale. Il n'y a qu'une seule et complexe crise socio-environnementale ».

Le pouvoir égoïste des uns engendre nécessairement la pauvreté et la misère des autres. L'écologie intégrale exige l'option préférentielle pour les pauvres.

Chapitre V : Quelques lignes d'orientation et d'action

Que peuvent, que doivent faire les hommes afin de prendre soin de notre « Maison commune », notre « sœur, notre mère Terre » ?

« L'Eglise n'a pas la prétention de juger des questions scientifiques ni de se substituer à la politique. Mais j'invite à un débat honnête et transparent, pour que les besoins particuliers ou les idéologies n'affectent pas le bien commun ». Car la Terre appartient à tout le monde.

Chapitre VI : Education et spiritualité écologiques

Le dernier chapitre de l'encyclique est un appel pressant à la conversation écologique afin que tous les hommes puissent vivre – c'est leur droit strict – dans la dignité, en comptant sur les biens que leur offre la Création. Le Pape termine en soulignant l'importance d'une authentique « éducation écologique intégrale ». Que chacun parvienne, dans une joie pacifiée, à respecter « tout l'homme et tous les hommes ».

« Une écologie intégrale est faite de simples gestes quotidiens, par lesquels nous rompons la logique de la violence, de l'exploitation, de l'égoïsme ».

« Pour le croyant, le monde ne se contemple pas de l'extérieur, mais de l'intérieur, en reconnaissant les liens par lesquels Dieu Créateur nous a unis à tous les êtres ».

Invitation à l'espérance, au rythme de l'engagement

L'Encyclique « Laudato Si » est une longue méditation que l'action responsable prolonge en une conversion toujours à poursuivre. Laissons au Pape le dernier mot :

« Le bonheur vraiment humain requiert de savoir limiter certains besoins qui nous abrutissent, en nous rendant ainsi disponibles aux multiples possibilités qu'offre la vie. Dieu qui nous appelle à un engagement généreux à tout donner, nous offre aussi les forces ainsi que la lumière dont nous avons besoin pour aller de l'avant ».

Fr. Hugues STEINMETZ

Recteur du Sanctuaire



L'Office Municipal des Sports, de la Culture et des Loisirs de HOHATZENHEIM



L'année 2015 restera à jamais marquée par les événements tragiques de janvier et de novembre sur Paris... L'O.M.S.C.L. avait souhaité à sa façon et à hauteur de notre petit village présenter un travail de mémoire sur les Malgré-Elles/Malgré-Nous... Malgré-Eux...

Le sinistre décret du 25 août 1942, signé par l'abject Gauleiter Robert Wagner sur l'introduction du « service militaire en Alsace », n'était ni plus ni moins qu'un acte de terrorisme avec une prise d'otages de 130 000 jeunes d'Alsace et de Moselle...

Soixante-dix ans après la capitulation de l'Allemagne nazie, la libération des camps de la mort, il était évident que nous nous devons de participer à cet anniversaire qui a vu pour certains le retour de la liberté, alors que d'autres continuèrent d'essayer de survivre sous d'autres jugs...

Dans notre réflexion commune sur le devoir de mémoire, nous voulions associer les témoignages d'un ancien incorporé de force qui a subi cette humiliation et un jeune volontaire de l'Association « Pèlerinage Tambov » qui participe entre autres activités à l'entretien des tombes des Malgré-Nous qui n'ont pu résister à ce nouvel enfer russe qui leur a pris la vie...

Afin qu'ils ne soient pas les oubliés de l'histoire, ceux qui vivent avec ces souvenirs qui hantent toujours leur mémoire, souvent dans un silence trop pesant dans les familles, pour éviter que l'on parle de cela... Ils ne sont plus très nombreux aujourd'hui, alors quand ils prennent la parole, c'est une libération pour eux de transmettre, et un enrichissement pour nous de recevoir cette tranche de vie particulière.

C'est ainsi qu'après la projection d'un film sur l'incorporation de force, le jeudi 4 mai 2015, le Père Hugues STEINMETZ, ancien malgré-nous, recteur du sanctuaire de Hohatzenheim, apporta son témoignage

poignant sur cette tragédie que de nombreux jeunes du Luxembourg, Eupen-Malmedy en Belgique, de Haute Silésie en Pologne, de la Styrie et de la Haute-Carniole en Slovénie, subirent également dans cette guerre absurde, qui n'était pas la leur. Devant une salle archicomble, venue assister à cette vidéoconférence, le Père Hugues STEINMETZ intarissable intervenant, retraça son parcours. Depuis la joie de son lycée de Sélestat, jusqu'aux ténébreuses destinées qui le menèrent à Karlsruhe, à Breslau en Pologne, puis sur le front russe à Varsovie, avant de devenir... un déserteur (malgré-lui...) suite à une permission accordée en novembre 1944 pour 15 jours, avec son frère jumeau, dans une débâcle allemande qui lui permit, de ne pas repartir...

Un échange fourni avec la salle montra un réel besoin de savoir, de partager et de comprendre cette particularité que fut ce calvaire de l'incorporation de force des Alsaciens-Mosellans dans l'armée allemande.

Thomas ECKART, responsable des jeunes, au sein de l'Association « Pèlerinage Tambov » développa l'engagement de ces jeunes volontaires qui se sont impliqués pour perpétuer la mémoire d'autres jeunes Alsaciens et Mosellans disparus du côté de Tambov, Réda... en allant, entre autres, entretenir ces lieux de mémoire où ils reposent, sans oublier ceux qui sont revenus mais durablement meurtris. Un engagement de ces jeunes volontaires qui mérite le respect, sachant que ces travaux de mémoire qui permettent aux familles de se recueillir lors des pèlerinages biannuels sur des carrés parfaitement entretenus, sont pris sur leur temps de congés...

De longs applaudissements en forme de remerciements pour cette action des jeunes volontaires que sut faire vivre et partager Thomas ECKART, auprès des participants.

Voulant terminer sur une anecdote de la soirée...





Le Père Hugues nous racontait que jeune étudiant, avec ses camarades, alors que l'enseignement était dirigé par des professeurs allemands, ils avaient trouvé un moyen de manifester leur désaccord par rapport à cette main mise du Reich sur l'Alsace, en écrivant au tableau 7 W.

Le professeur s'interrogeant sur la signification de ces lettres en majuscule... La première réponse, humainement bien pensante, fut: c'est un vol d'oiseaux lui répondirent les élèves.

En fait, une profonde interprétation politique s'exprime en ces 7 W dont la signification est redoutable pour les Allemands.

Wir wollen wieder werden was wir waren

Nous voulons à nouveau devenir ce que nous étions

Ce message de résistance du Père Hugues, comme beaucoup d'autres ne doit pas faire oublier la particularité de l'Alsace. Avant de devenir des Malgré-eux, **nombre d'Alsaciens avaient été des réfugiés pour la plupart dans le Sud-ouest de la France.** Plus de 600 000 dans les années 1939-1940... une vraie vague qui fut en général bien accueillie dans des familles généreuses et compréhensives. Aujourd'hui encore des liens forts existent entre ces régions et l'Alsace.

Au travers du vécu de nos aînés, il est souhaitable que ce message de résistance du Père Hugues perdure et devienne « nous devons rester ce que nous étions » Alsaciens, fiers de l'être, ouverts aux autres, résistant aux sirènes de l'absurde.

Commentaires de THIBAULT Régis

TEMPS FORTS À HOHATZENHEIM les 8-9-10 mai 2015

L'O.M.S.C.L. de HOHATZENHEIM avec le soutien du Mémorial de l'Alsace Moselle de Schirmeck proposait de parcourir une exposition sur les

« Malgré-Elles / Malgré-Nous » Malgré-Eux

Une exposition sur un travail de recherches remarquable à partir d'archives françaises, belges, luxembourgeois, slovènes, polonaises, allemandes.

L'inauguration se déroula en présence de Monsieur le Sous-Préfet de Saverne, Cédric DEBONS, Madame LEHMANN Marie-Paule Conseillère Générale et de nombreux maires et élus du canton de Hochfelden.

Des documents inédits et des objets personnels, prêtés par d'anciens Malgré-Nous ou leurs familles, permirent à près de 150 visiteurs de se plonger dans cette difficile période historique, au travers de cette exposition.



Nous tenions à remercier notre maire, Jean-Marie CRIQUI et les membres du Conseil municipal qui se sont impliqués dans ce projet. A titre personnel, j'aimerais citer les bénévoles qui nous ont aidé dans l'organisation, le montage et démontage de l'exposition, puis en assurant une présence pendant les heures d'ouverture sur ces trois journées : ADAM Jean-Marie, CRIQUI Liliane et Jean-Marie, ECKART Thomas, FRANCK Céline et Patrice, HANTSCH Myriam, JOST Jean-Louis et David, KIENTZ Patrick, KUHN Antoine, MASSON Danièle, MICHEL Jean-Claude, MITTELHEISSER Josiane et Cédric, SCHNEIDER Laurent, Père STEINMETZ Hugues, THIBAUT Geneviève et Franck et ZAHN François.

Nous associons nos partenaires ci-dessous.



- F. AUTOMOBILES
- 67170 WINGERSHEIM

Fête des aînés

Depuis de nombreuses années, le 2^e dimanche de janvier est réservé par la municipalité de Hohatzenheim pour la Fête des Aînés et du personnel de la commune. Le maire Jean-Marie Criqui les a accueillis en présence de la Conseillère Territoriale Marie-Paule Lehmann. Il salua les membres de la classe 49 invités pour la première fois. Après la présentation des vœux et la minute de silence en hommage aux défunts de l'année écoulée et aux victimes des événements tragiques des derniers jours, ils commentèrent le nouveau découpage des cantons et de la Région.

Un succulent pot-au-feu fut servi par les membres du conseil municipal assistés de leurs conjoints.

André Boucher a fait découvrir à l'assemblée le Didgeridoo et la flûte amérindienne, des instruments à vent très exotiques. Même le Père Noël n'a pu résister à cette musique et a fait une brève apparition. Ont suivi dans la foulée des chants de Noël et de circonstances sous la direction de Francis Risch, membre du conseil municipal. La chorale improvisée du conseil municipal complétée par l'assemblée a entonné, en hommage aux victimes, la chanson « mille colombes » de Mireille Mathieu. En fin d'après-midi, tout le monde repartait heureux d'avoir passé une après-midi très conviviale.



Soirée jeux

Pour la 4^e année consécutive l'OMSCL organisait une soirée Jeux de société, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées, en famille ou entre amis à différentes tables de jeux. Autour d'une partie de belote ou de Rummikub, les uns et les autres n'avaient pour objectif que de partager un moment agréable. Cette soirée de jeux a tenu sa promesse de rencontres. Elle attire aujourd'hui des passionnés de jeux venus d'ailleurs, comme ce président d'une association de jeux de sociétés, passionné depuis plus de vingt ans, venu d'un village de la région d'Haguenau pour promouvoir divers jeux, récents ou anciens. Encore une manière de partager.



Caméra thermique

26 janvier 2015 balade caméra thermique : Accompagnées par un conseiller info énergie, une vingtaine de personnes ont pu évaluer, à l'aide d'une caméra thermique, le rendement énergétique et les déperditions de chaleur de leurs habitations.

Après une balade d'une heure et des explications du conseiller Victor Boehrer, les participants ont écouté un exposé construit autour des objectifs fondamentaux dans un projet de rénovation et axé sur les possibilités de subventions étatiques et régionales afférentes.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de préservation de l'environnement relayée en matière de construction et d'habitation par l'Agence de l'Environnement et la maîtrise de l'Energie (ADEME). L'ADEME déploie son action au plan régional notamment par le biais des Espaces Info Energie.

Dans ce contexte, la balade thermographique de Hohatzenheim était destinée à sensibiliser les habitants aux problèmes d'isolation et de déperdition d'énergie des logements. Elle sera reproduite dans de nombreuses communes alsaciennes avec les conseillers Info Énergie.



Nettoyage de Printemps à Hohatzenheim

Le samedi 11 avril une quinzaine de bénévoles ont répondu à l'appel pour le nettoyage de printemps. Equipés de gants de protection, les bénévoles se sont séparés en 3 groupes et ont sillonné les chemins du ban communal, les abords du Pèlerinage, le long des routes vers Wingersheim et Gingsheim. Des déchets de tout genre ont été collectés comme l'année dernière, malheureusement des personnes continuent à se débarrasser de leurs plastiques, papiers et autres déchets en les jetant de leurs véhicules. En fin de matinée les participants se sont retrouvés à la salle des fêtes pour une collation amplement méritée, offerte par la commune.



Les jeux inter-villages du 21 juin 2015 à BOSSENDORF

Hohatzenheim sur la première place du podium,

superbe équipe de Hohatzenheim qui s'est distinguée lors de cette cinquième édition des jeux inter-villages du 21 juin à Bossendorf, en prenant la première place cette année devant l'équipe de Bossendorf.

Au terme des différentes épreuves des jeux inter villages du pays de la Zorn, c'est l'équipe de Hohatzenheim qui a remporté la première place avec 215 points, suivie par celles de Bossendorf, 201 points, et de Wingersheim, 164 points.

C'est sous la pluie que Bernard Freund, le président de la communauté de communes du pays de la Zorn a remis la coupe au capitaine de l'équipe vainqueur.

Avis aux amateurs qui aimeraient participer à ces jeux. A savoir la formation d'une équipe est composée de 16 personnes (parité à respecter entre femmes et hommes) avec 3 tranches d'âges (10-14; 15-25; 25 et plus).



PHOTO D.N.A

Le président de la comcom du pays de la Zorn, Bernard Freund remet la coupe à l'équipe gagnante, Hohatzenheim.

L'Office Municipal des Sports, de la Culture et des Loisirs de HOHATZENHEIM

Vous présente ses meilleurs vœux pour 2016 et vous invite à participer aux activités suivantes.

OBJECTIFS POUR 2016 :

27 février 2016	Soirée cartes, jeux de société et vin chaud
26 février 2016	Soirée découverte de la Mongolie avec le Dr. OLLAND
Mars	Assemblée générale de l'O.M.S.C.L.
Avril 2016	Nettoyage de printemps
Avril 2016	Cross scolaire (recherche bénévoles pour le parcours)
26 juin 2016	Jeux inter villages de l'AIPZ à Hohatzenheim
13 juillet 2016	« D'r 14 juillet Wecke »

Quelques chiffres et informations :

L'O.M.S.C.L. a reversé 238€ à la commune pour participation aux frais et charges (eau, électricité et chauffage).

Notre salle des fêtes a été louée 25 fois pour l'exercice 2015.

L'ensemble des membres et du Comité Directeur tiennent à remercier vivement Liliane Criqui et Nicolas Hissler pour l'excellente tenue de notre belle salle des fêtes tout au long de l'année.

Restant ouvert à vos demandes d'animations sur le village, nous espérons votre participation à ces différentes manifestations.

*Pour le Comité
THIBAULT Régis*



Art Kdanse

Association Affiliée au Comité Départemental EPMM du Bas-Rhin

Cette nouvelle association créée en 2014, propose des cours de danse à la salle des fêtes de Hohatzenheim pour les enfants, adultes et Ados à partir de 15 ans.

- **3/5 ans Corps et mouvements (mardi 16h15-17h)**
- **6/9 ans Danse moderne (mardi 17h-18h)**
- **10/14 ans Danse moderne (mardi 18h-19h)**
- **Adultes et Ados à partir de 15 ans Jazz Danse (mardi 19h15-20h15)**

Les enfants et adultes de l'association Art Kdanse participeront à un spectacle de fin d'année le mardi 28 juin au royal palace de Kirrwiller.

Les billets seront en vente à partir du 15 avril auprès de Patricia les mardis aux heures des cours.

Courriel: art.kdanse@outlook.fr

Contact: M^{me} Danner Patricia : 06 42 28 23 55

(Ouvert à tous les âges)



Le Club « Vita Gym »

Depuis plusieurs années maintenant l'association Vita Gym propose des cours de remise en forme.

Les cours sont animés par deux monitrices diplômées fédérales, Charlotte le lundi et Claudine le mercredi, toujours dans la bonne humeur.

Cours proposés (à partir de 14 ans):

- Le lundi de 19h15 à 20h : cardio, gainage
- Le lundi de 20h à 20h45 : renforcement musculaire, stretching
- Le mercredi de 19h à 19h45 : step
- Le mercredi de 19h45 à 20h30 : renforcement musculaire

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Renseignements:

Isabelle Lang : 03 69 26 05 87 • 06 17 68 91 88

Courriel : vitagym.hohatzenheim@gmail.com



QI GONG

Le Qi Gong, tout comme l'acupuncture ou la moxibustion, la diététique, la pharmacopée et le massage Tui-Na, fait partie intégrante de la Médecine Traditionnelle Chinoise. Il s'agit donc bien plus qu'une simple gymnastique.

Le mot Qi Gong est composé de deux idéogrammes chinois: Qi, qui se traduit par souffle, énergie et Gong, qui désigne tant le travail, le moyen utilisé, que la maîtrise, le but recherché.

Qu'est-ce que le Qi Gong de santé ?

Cette appellation générale correspond à la plupart des Qi Gong et montre leur effet bénéfique sur la santé tant en prévention qu'en entretien.

Ces méthodes permettent de nourrir et de renforcer l'énergie vitale, le Qi, d'assouplir les articulations, d'améliorer tous les systèmes fonctionnels du corps, d'entretenir l'équilibre harmonieux corps-esprit et de retrouver un bien-être profond. Les méthodes du Qi Gong, bien que très nombreuses, sont basées sur les principes de la médecine chinoise: trajet des méridiens, points d'acupuncture. Physiologie énergétique du corps et des organes. Elles utilisent des principes communs: travail du corps par les postures et les mouvements, travail du souffle par les exercices respiratoires, travail de la conscience par la perception de son corps et l'intention donnée aux exercices.

Le Qi Gong permet aussi le développement personnel: meilleure connaissance de soi, état de sérénité intérieure, etc.

Reprise des cours:

Les cours de la nouvelle saison ont repris les **jeudis de 20h à 21h30 à la Salle des fêtes de Hohatzenheim**

Précisions: se munir de vêtements confortables, et d'un coussin ferme pour les exercices au sol, possibilité de pratiquer sur une chaise (2 cours d'essais).

Renseignements complémentaires auprès de l'enseignante :

Geneviève MICHEL port: 06 72 19 42 75 tél. 03 88 69 36 39

E-mail: genmichel@gmail.com

Diplômée de l'Ecole LING GUI - Paris

Dans le cadre de ses « Soirées découvertes »,

L'Office Municipal des Sports de la Culture et des Loisirs de HOHATZENHEIM
convie les habitants du village et des environs
à assister à la projection conférence du Docteur OLLAND
qui nous présentera :

« MONGOLIE, AU PAYS DE L'ÉTERNEL CIEL BLEU »

Grand comme 3 fois la France mais avec 3 millions d'habitants (dont 1,5 millions dans la capitale Oulan Bator !!!), la Mongolie est le pays des grands espaces...

C'est aussi la chance unique de découvrir le mode de vie de ses populations nomades et des contacts extraordinaires que l'on peut tisser avec elles, sans en connaître la langue tant ils sont accueillants.

Paysages magnifiques, troupeaux de chèvres, moutons, yaks, chevaux et chameaux, accueil chaleureux sous la yourte, lumières extraordinaires des couchers de soleil, le contraste entre Oulan Bator et les steppes, visages d'enfants rieurs, 2000 km de pistes sans aucun panneau indicateur...

Voilà ce que vous propose de découvrir Pierre-Louis OLLAND dans son dernier Diaporama,
qui sera projeté le **Vendredi 26 février à 20 heures**
à **Salle des Fêtes de HOHATZENHEIM**

- Entrée libre • Plateau pour une Œuvre humanitaire -

Renseignements : 06 70 14 61 30 • Courriel : regis.thibault3@wanadoo.fr





Naissances

Nos vives félicitations aux heureux parents:

- NEUHUSER Tiana, le 05/07/2015



Décès Nos sincères condoléances:

- Philibert JOST, le 31 mars 2015
- Anne Marie KUHN née TROESCH, le 2 novembre 2015

Anniversaires et jubilés

70 ans (1945 - 2015)

- M. JUNG Marcel
- M. MEYER Jean-Paul
- M. MOEBS Jean-Paul

85 ans (1930 - 2015)

- M. DUPUIS Robert (Père Bruno)

90 ans (1925 - 2015)

- M. DIEBOLD François
- M^{me} JEANNE née FELDEN Jeanne

DOYENS D'ÂGE

- M^{me} RISCH née LANG Antoinette
(5 janvier 1922)
- M. SCHNEIDER Antoine
(18 février 1924)

NOCES D'OR

- Lucien et Marie-Jeanne SCHNEIDER



Père Bruno



M^{me} JEANNE Mathilde

Le Groupe Scolaire Sud du Pays de la Zorn



Dans l'édition 2014, nous avons présenté la naissance du projet de coopération des Communes de Duntzenheim, Gingsheim, Hohatzenheim, Mittelhausen, Waltenheim-sur-Zorn et Wingersheim en vue de la construction d'un Groupe Scolaire Intercommunal. Le lieu, les acquisitions foncières et le programme technique et financier ont été esquissés.

L'année 2015 a été le temps du choix de l'architecte sur concours, et la finalisation du projet.

2016 sera l'année de l'ouverture du chantier (juillet) dont l'achèvement est prévu en avril 2018. La Communauté de Communes du Pays de la Zorn, Maître d'Ouvrage délégué, a validé l'Avant-Projet Définitif (APD) le 26 novembre dernier et a voté le plan de financement comme suit :

■ Groupe Scolaire - financé par les 6 Communes composant le SIVU

Dépenses

Travaux	3 691 030 € HT
Honoraires et divers	990 919 € HT

TOTAL 4 681 949 € HT

Recettes

Etat	1 291 860 €€
Conseil Départemental 67	108 000 €€
Région Alsace	100 000 €€
Crédits Parlementaires	20 000 €€
Autofinancement	600 000 €€
Emprunt	2 562 089 €€

TOTAL 4 681 949 €€

■ Périscolaire - financé par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Dépenses

Travaux	1 827 270 € HT
Honoraires et divers	486 367 € HT

TOTAL 2 313 637 € HT

Recettes

Etat	639 544 €
Conseil Départemental 67	128 399 €
Caisse d'Allocations Familiales	400 000 €
Région	50 000 €
Crédits Parlementaires	20 000 €
Autofinancement	200 000 €
Emprunt	875 694 €

TOTAL 2 313 637 €

Quelques chiffres et données techniques

Surface de l'emprise :
Surface de l'école maternelle: 630 m ²
Surface de l'école élémentaire: 1825 m ²
Capacité d'accueil: 300 élèves
Surface du périscolaire: 565 m ²
Capacité d'accueil: 120 élèves
Bâtiment « PASSIF »
Isolation extérieure minimum 30 cm
Triple vitrage
Chauffage à granulés bois

Modification du Plan Local d'Urbanisme

Le projet de Groupe Scolaire a aussi nécessité la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Wingersheim. La zone a donc été requalifiée en IAUE (terrain destiné à accueillir des équipements publics) après enquête publique.

Description du Groupe Scolaire intercommunal

Le projet du Groupe Scolaire Intercommunal s'organise sur deux étages, chacun en deux demi-niveaux, afin de suivre au mieux les courbes de niveau du terrain; toutes les salles de classe sont orientées au sud, pour bénéficier des apports solaires d'hiver, qui permettront de s'inscrire dans le cadre de l'appel à projets de bâtiments passifs de la Région Alsace. La surface du bâtiment est d'environ 2900 m², dont 630 m² pour l'école maternelle, 1825 m² pour l'école primaire, 565 m² pour l'accueil périscolaire. Plusieurs locaux communs (salle plurivalente, BCD...) et permettent une mutualisation des espaces.

Tous les stationnements et déposes (bus, dépose-minute "primaire", stationnement "maternelle") sont organisés de façon à ce que les trajets des enfants ne traversent aucune voirie.

Les deux grandes cours de récréation, orientées au sud, sont en continuité, bien que séparées par un amphithéâtre vert; un terrain multi-sport complète les espaces extérieurs.



Une chaufferie bois assurera les besoins en chauffage, minimisés notamment par le renforcement de l'isolation et de l'étanchéité à l'air.

Le permis de construire a été déposé courant décembre 2015



École élémentaire de Hohatzenheim
L'année scolaire 2014/2015, s'était orientée
vers l'environnement et le développement durable.

Plusieurs actions ont été menées durant cette année scolaire sur ce thème. Nous avons tout d'abord eu la visite de deux ambassadeurs du tri du SMITOM qui nous ont rappelés les bienfaits du tri mais aussi comment bien trier. Les élèves ont donc appris à différencier les différents types de déchets afin de savoir dans quelles poubelles ou autres lieux de collectes ils pouvaient les déposer.

La deuxième intervention était axée sur 4 thèmes: recyclage, réutilisation, compost et réduire ses déchets. A travers différents ateliers, les élèves ont découvert le devenir des déchets, les filières du recyclage et ils ont aussi appris comment réduire efficacement la quantité de déchets dans nos poubelles domestiques. Pour compléter ces deux interventions, ils nous avons pu visiter, toujours grâce au SMITOM, le centre d'incinération de Schweighouse-sur-Moder, le centre de tri de Strasbourg et la plateforme de compostage de Bischwiller. Les élèves ont été plus particulièrement sensibilisés au tri des déchets compostables par le biais de la mise en place généreuse de la mairie d'un bac de compostage. Et pour finir l'année scolaire sur ce thème, ils ont fabriqué du papier recyclé.

En 2015, nous avons aussi étudié très largement le Moyen-Age et grâce une aide financière de la mairie, nous avons visité le merveilleux château du Haut Koenigsbourg et comprendre comment les châteaux étaient construits.

Durant cette année scolaire, les élèves ont aussi correspondu avec une classe de Eichhoffen. Différents courriers ont été envoyés et cette correspondance s'est achevée par deux rencontres. Nous nous sommes rendus chez eux et avons visité cette belle région. Nous avons aussi pu leur faire découvrir le beau village de Hohatzenheim et sa belle église.

Que de beaux souvenirs pour les élèves!!!

Les coordonnées de l'école

École élémentaire
 1 rue de l'Église - 67170 Hohatzenheim
 03 88 51 46 97
 0671101h@ac-strasbourg.fr





Communauté de Communes

Pays de la Zorn43 route de Strasbourg
67270 HOCHFELDEN**MAISON DU PAYS DE LA ZORN**

Depuis l'automne 2012, la Maison du Pays de la Zorn vous propose les services suivants :

Communauté de Communes du Pays de la Zorn

► Service administratif : **03 88 91 96 58**

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : 8h à 12h - 14h à 17h

Relais assistants maternels

► **03 88 02 27 59**

Permanences :

Lundi : 8h15 à 11h - 15h à 17h

Jeudi : 15h30 à 17h

Vendredi : 8h15 à 10h

Atelier d'éveil :

Mardi et jeudi : 9h à 11h

SDEA

► **03 88 19 31 31**

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 7h30 à 12h - 13h15 à 16h45

Conseil Général du Bas-Rhin

► Unité Territoriale d'Action médico-sociale

Lundi : 8h à 12h - 14h à 17h

Mercredi : 8h à 12h

Assistante sociale

► **03 69 33 20 37**

Lundi : 8h à 12h

Puéricultrice

► **03 69 33 24 68**

Jeudi : 8h30 à 10h30

Consultation de jeunes enfants

► **03 69 33 24 69**

Tous les 3^e lundi du mois

M^{me} Marie-Paule Lehmann, conseillère départementale

► **06 78 32 99 47** sur rendez-vous

ABRAPA

► **03 88 91 75 12**

Horaires d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h - 13h à 17h

Vendredi : 8h à 12h - 13h à 16h

Mission locale du pays de Saverne Plaine et Plateau

► **06 88 00 09 30**

Permanences :

Lundi : 14h à 17h30

Mardi (semaine impaire) : 9h à 12h

Jeudi : 14h à 17h30

CRESUS - sur rendez-vous

Mardi (semaine impaire) : 9h à 11h

PERMANENCE MAIRIE

lundi 16 h à 18 h

Téléphone de la mairie : 03 88 51 28 30

e.mail : mairie.hohatzenheim@payszorn.com

Site internet :

<http://hohatzenheim.payszorn.com/>

Jean-Marie CRIQUI, Maire

Tél. 06 16 67 53 44 • 03 88 51 20 17

e-mail : jmcricqui@criqui.org

M. Jean-Louis JOST, 1^{er} adjoint

Tél. 06 62 13 27 19

e-mail : jlouisjo@estvideo.fr

Carte Nationale d'Identité L'État simplifie vos démarches !

Les cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 seront valables 15 ans. Les cartes délivrées depuis le 1^{er} janvier 2004 seront automatiquement prolongées de 5 ans. Mais les cartes d'identité délivrées pour les personnes mineures ne sont valables que 10 ans.

Une application « Stop Cambriolage » sur votre smartphone

Cette application est proposée gratuitement par téléchargement afin d'informer et d'alerter la population et d'utiliser ainsi les nouvelles techniques de communication pour permettre de sensibiliser aux actions menées dans la cadre de la politique de sécurité publique.

Tapez Stop Cambriolage sur Internet et laissez-vous guider.

Obligations de pneus d'hiver en Allemagne

Les pneus d'hivers sur les 4 roues sont désormais obligatoires en temps de neige, verglas, pluie/brume verglaçante, neige fondante sur l'ensemble du réseau routier allemand. Cette obligation s'applique également aux véhicules immatriculés à l'étranger. Les contrevenants s'exposent à une amende de 40€, et en cas d'accident les assurances pourront mettre en cause la responsabilité de l'automobiliste.

Calendrier des manifestations en 2016

Janvier	10	Commune <i>Fêtes des Aînés</i>
Février	26	OMSCL <i>Soirée découverte de la Mongolie avec le Dr. OLLAND</i>
Février	27	OMSCL <i>Soirée cartes, jeux de société</i>
Mars	18	OMSCL <i>Assemblée générale de l'O.M.S.C.L.</i>
Mars	19	Commune <i>Nettoyage de printemps</i>
Avril	1^{er}	École <i>Cross scolaire (recherche bénévoles pour le parcours)</i>
Juin	26	AIPZ/OMSCL <i>Jeux Intervillages à Hohatzenheim</i>
Juillet	13	Commune <i>Fête Nationale « D'r 14 juillet Wecke »</i>
Août	15	Œuvre de Bienfaisance <i>Fête du Pèlerinage</i>

Collectes de don du sang en 2016

- ▶ **Mittelhausen :**
Mardi 22 mars • Mardi 20 septembre
- ▶ **Wingersheim :**
26 janvier • 22 mars • 24 mai •
26 juillet • 20 septembre •
22 novembre

*Venez nombreux,
les malades comptent
sur vous.*



■ 16 ans : le recensement militaire est obligatoire

Vous allez avoir 16 ans. N'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie de votre domicile. Cette démarche **est obligatoire** et vous donne des droits.

Dès vos 16 ans et au plus tard dans les trois mois qui suivent votre anniversaire, présentez-vous à la mairie muni d'une carte d'identité, livret de famille des parents.

Une attestation de recensement vous sera délivrée ; elle est exigée pour passer vos examens (permis de conduire, bac...) et concours et pour effectuer votre journée d'appel de préparation à la défense.

Cette journée, appelée « JAPD », est obligatoire pour les garçons et les filles et vous permettra d'être en règle vis-à-vis du service national et de vos futures démarches administratives.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter votre mairie ou le Bureau du Service National de Strasbourg : tél. 03 90 23 37 52
e.mail : bsn-str@dsns.ga.defense.gouv.fr
Site internet : www.defense.gouv.fr

5^e jeux Intervillages du Pays de la Zorn à Bossendorf

